

## Attestation réglementation Covid19 signée par les pilotes



A.S.A. AUGIAS

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE AFFILIÉE A LA F.F.S.A.

« Écurie Côte de Beauté »



## Règlementation sanitaire covid 19 Rallye DUNES ET MARAIS 2020

Pour exister, le rallye Dunes et Marais2020 a mis en place, un protocole de mesures sanitaires spécifiques sur la 43ème édition en accord avec la FFSA et la préfecture de Charente Maritime. Le non respect de ces règles pourra entraîner des sanctions et mettra le rallye en danger.

### **Gestes barrières à respecter**

- Port du masque obligatoire aux vérifications techniques et administratives.
- Port du masque obligatoire dès la dépose des casques (parcs regroupements, parcs fermés, CH).
- Port du masque obligatoire sur les zones assistance,
- Hygiène des mains par solution hydro alcoolique.
- Désinfectant surface (spray, lingettes..) à l'assistance des équipages.
- Assurer la gestion des déchets (masques usagés, lingettes, restes alimentaires...) jusqu'à leur dépose dans des containers.
- Limiter au strict nécessaire les personnes à l'assistance, respect des distanciations physiques.
- Se munir de son propre stylo sur toute la durée du rallye (vérifs, CH...)

Lors des vérifications administratives :

- il sera remis à chaque équipage 2 petits flacons de gel hydro alcoolique.
- Le pilote atteste avoir pris connaissance de cette réglementation sanitaire et engage sa responsabilité à faire respecter les mesures barrières à l'ensemble de son équipe en signant le protocole mis en place.

Nom

N° voiture

Prénom

Fait à

le

Signature